

Secrétaire Général de L'UNIOGEC

herve.audor@uniogec.fr



Pôle Gestion

- Gestion financière
- Forfaits
- Service d'aide à la gestion administrative et comptable

pascale.delore@uniogec.fr



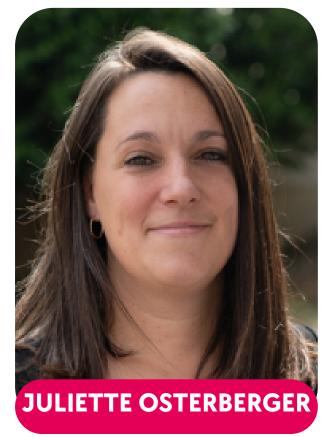
Pôle Gestion

- Gestion financière
- Bonnes pratiques de gestion
- Chargée d'études restauration scolaire et loi Elan
- Application du Décret Tertiaire

alexandra.pouveroux@uniogec.fr



Coordinatrice
de projet
secretariat@uniogec.fr



Pôle Social

- Juriste en droit social
- Services civiques
- Service paies Uniogec
- Application dédiée ISI Rh

social@uniogec.fr



Vos sources d'informations

- •Le Statut de l'Enseignement catholique
- •La convention collective applicable aux salariés OGEC (CC EPNL 2022)
- •Le Mémento du président d'OGEC
- •Le Mémento de la Vie associative
- Notre site : www.uniogec.fr
- La base documentaire complète
 Isidoor pour tous types de modèles,
 fiches pratiques

ISIDOOR

L<u>e portail ISIDOOR</u> rassemble outils et coffres forts numériques conçus pour les OGEC. Il permet de suivre et structurer vos

travaux en application des normes et des obligations réglementaires.

- La gestion sociale: ISI RH
- les tableaux de bord ISI Gestion
- l'immobilier: ISI Bati
- La gestion associative, ISI Pilote

Les statuts de l'OGEC

Ils décrivent les règles de fonctionnement de l'OGEC,

- Et sont incontournables pour sécuriser juridiquement les décisions votées par l'OGEC. Les avez-vous à votre disposition?
- Oui: il convient de vérifier qu'ils sont conformes <u>aux statuts type Ogec</u> en vigueur.
- Non: il est nécessaire de vous les procurer, en premier lieu.

N'hésitez pas à nous contacter au sujet des statuts de l'OGEC et de leur application.

Déclarations et démarches à accomplir lors des changements de dirigeants

- •<u>Déclarer le changement</u> de dirigeants auprès de la Préfecture de votre département, au greffe des associations.
- •Informer l'UNIOGEC à secretariat@uniogec.fr
- •Prendre connaissance de la <u>Charte du Président d'OGEC</u>. Nous envoyer deux exemplaires signés par vos soins pour que la Tutelle et l'UNIOGEC la signent à leur tour.
- •<u>Lire et diffuser la convention des droits et devoirs</u>, destinée à tous les administrateurs de l'OGEC, qui clarifie les engagements de chacun. Destinée aux actuels membres du CA, ainsi qu'aux futurs administrateurs.
- •Faire un état des lieux des délégations de pouvoir qui ont été votées par l'OGEC avant votre élection, au Chef d'établissement et à tout autre acteur. Sont-elles en phase avec <u>le</u> Statut du Chef

d'établissement et le fonctionnement actuel de l'OGEC?

•Vous pouvez établir une première liste d'actions concernant le fonctionnement associatif de l'Ogec grâce à l'outil diagnostic <u>ISI Pilote</u>.